

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-03-1-04

Date de convocation :

06/03/2024

Nombre de membres en
exercice : **15**

Nombre de présents : **11**

Absents : **3**

Suffrages exprimés : **12**

Procurations : **1**

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**OBJET : COMPTES DE
GESTION COMMUNE, EAU ET
ASSAINISSEMENT, COMPLEXE
COMMERCIAL**

L'an deux mille vingt-quatre et le onze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Catllar (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Josette PUJOL, Maire.

Présents : Josette PUJOL, Gérald BARJAVEL, Pierre BES, Laurent ALBECQ, Séverine PRADEILLE, Sandrine LECOMTE, Nicole ARQUER, Michel BOFFA, Henri DECHARTRE, Laëtitia GILLES, Nadège SELVA.

Procurations : Catherine PECH à Josette PUJOL

Absents : Léa BARJAVEL, Céline SEMENOU, Laurent ASTRUCH

Mme Sandrine LECOMTE est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion 2023 concernant les budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement et du complexe commercial dressés par le receveur municipal.

Elle précise que ces comptes de gestion doivent être strictement identiques aux comptes administratifs et doivent faire l'objet d'une adoption par l'assemblée.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :**

- **D'approuver** les comptes de gestion 2023 tels que présentés pour les budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement et du complexe commercial de proximité.
- **De préciser** que ces comptes de gestion n'appellent aucune observation de sa part.
- **D'autoriser** Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Josette PUJOL.

